

etxe z etxe

Magazine municipal d'informations de Bassussarry

N° 101
AUTOMNE HIVER 2024

DOSSIER TRANSPORTS

Les changements Txik Txak
à partir du 6 janvier 2025

Mobilités douces
extension des pistes cyclables

RECENSEMENT 2025
déroulement et enjeux





Mot du Maire

Ce début d'été a été marqué par les élections européennes du 9 juin et par les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024. L'organisation de ces scrutins a nécessité une importante préparation de nos services techniques et administratifs.

Je veux ici les remercier pour leur mobilisation. À chaque élection, nous sollicitons également nombreux de nos administrés qui viennent prêter main forte pour la tenue des bureaux et surtout en soirée pour le dépouillement. Mon équipe et moi-même sommes très reconnaissants de leur engagement, toujours avec le sourire.

La période estivale a bénéficié de nombreuses animations (soirée moules-frites, marché gourmand, fêtes locales...) qui ont permis de se retrouver dans une ambiance de village très sympathique et chaleureuse.

Après les festivités, il a fallu se remettre au travail et dès ce 29 août avec la rencontre de notre nouveau député Peio DUFAU qui souhaitait faire connaissance avec notre territoire et entendre nos préoccupations.

En premier lieu, nous lui avons fait part de notre inquiétude majeure que sont les inondations et notre perpétuelle crainte dès l'annonce d'épisodes pluvieux durables. Les dernières précipitations des 17 et 18 octobre, et d'autres encore, génèrent à chaque fois de l'anxiété pour les populations concernées et pour l'équipe municipale. En effet, l'entretien des cours d'eau qui appartient aux riverains est un véritable casse-tête. Des dossiers très complexes de demande d'autorisation auprès de la Police de l'eau doivent être déposés au préalable, dossiers que seuls des bureaux d'études sont capables d'établir. Une simplification de ces démarches est souhaitable et indispensable pour l'avenir.

Le réchauffement climatique provoque malheureusement trop régulièrement des événements météorologiques soudains et violents avec des pluies intenses souvent accompagnées d'orages tout aussi violents, sans oublier les vagues de chaleur. Aussi, force à nous d'essayer de mieux adapter notre environnement à ces phénomènes extrêmes et à chacun de nous d'être acteur de sa sécurité.

Nous avons également soulevé le problème de plus en plus récurrent et préoccupant de l'accompagnement des personnes âgées à leur domicile avec la problématique des professionnels de santé (médecins, infirmières et kinés) qui ne veulent plus se déplacer au domicile des patients. Très à l'écoute de ces sujets, Monsieur le Député nous a assuré de son total engagement.

Le 16 septembre dernier nous avons organisé une réunion d'information avec la Gendarmerie d'Ustaritz et toutes les personnes qui ont adhéré au dispositif « Participation Citoyenne », appelé à tort « Voisins vigilants » qui est une application commerciale. Il en ressort une nette augmentation des participants. C'est une très bonne nouvelle car c'est tous ensemble, en renforçant le maillage sur notre commune, que nous arriverons à dissuader les délinquants et à faire baisser les cambriolages.

Enfin, dans nos préoccupations, il y a aussi les transports et nous sommes tous confrontés aux bouchons du quotidien. Le Syndicat des Mobilités nous a informés d'une prochaine réorganisation des lignes en vue d'une optimisation de l'offre sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération, ses contrats de service passant de 26 contrats à 3 contrats auxquels s'ajoutent les 4 contrats spécifiquement dédiés aux transports scolaires. Cette nouvelle organisation sera opérationnelle dès le 6 janvier 2025.

Bassussarry sera impacté par ce nouveau dispositif mis en place par le Syndicat des Mobilités. C'est ainsi que l'actuelle ligne 52 sera supprimée et remplacée par une nouvelle ligne 44 qui arrivera de Sare, traversera le bourg pour rejoindre la future voie du Tram'bus au lieu-dit Castanche, nécessitant la réalisation de deux nouveaux arrêts entre les quartiers Errecartia et Lamigue.

Pour compenser les arrêts qui ne seront plus desservis par cette nouvelle ligne, le Syndicat va mettre en place le service du Transport à la Demande (TAD) qui permettra de déposer les voyageurs à l'arrêt le plus proche en direction de la gare de Biarritz, de Bernain à Anglet ou du Centre hospitalier à Bayonne (réservation jusqu'à 1h avant).

Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro un dossier dédié à ces changements.

Soyez convaincus de notre engagement pour défendre au maximum vos intérêts, vous assurer toujours plus de sécurité et vous permettre de vivre paisiblement dans notre cher et beau village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous présente tous mes vœux les plus sincères pour 2025.

Fidèlement,
Michel LAHORGUE

Sommaire

MOT DU MAIRE	p 2	CONCESSIONS CIMETIÈRE	p 13
3 QUESTIONS À	p 4	ENCADREMENT DES LOYERS	p 14
LA FEUILLE VERTE	p 6	NON AU HARCÈLEMENT	p 15
TXIK TXAK 2025	p 8	CEPRI	p 16
RECENSEMENT DE LA POPULATION	p 10	RETOUR EN IMAGES	p 18
PLUI LITTORAL + PLU	p 11	AGENDA / ÉTAT CIVIL	p 23
PARTICIPATION CITOYENNE	p 12	NOËL + OLENTZERO	p 24

Auzapezaren hitza

Ekainaren 9ko Europako hauteskondeek eta 2024ko ekainaren 30eko eta uztailaren 7ko hauteskunde legegileek uda hasiera markatu dute. Hauteskunde horien antolatzeak gure zerbitzu tekniko eta administratiboen lan handia eskatu du; eskertu nahi diet beren mobilizazioa. Hauteskunde bakoitzean, gure herritar askori ere eskatzen diegu laguntza, bulegoen atxikitzeak eta, batez ere, botoen zenbatzeko. Nire taldeak eta biok asko eskertzen dugu haien engaiamendua, beti prestutasunez egiten baitute.

Udan animazio anitz izan dira: muskuilu eta patata frijituak jateko gaualdia, jateko gozoen merkatua, baita herriko bestak, herriko giro atsegin eta beroan elkartzea ahalbidetu digutenak.

Besten ondotik, lanera itzuli behar izan dugu, eta agorrilaren 29an berean gure diputatu berria, Peio DUFAU, ezagutu dugu, gure lurraldea ezagutu eta gure kezkak entzun nahi baitzituen.

Lehen-lehenik, adierazi diogu gure kezka nagusia uholdeak direla, baita gure betiko beldurra ere, iraunen duten euri bortitzak iragartzen diren aldi oro, hala nola urriaren 17ko eta 18ko euriteak eta beste hainbat: aldi bakoitzean arrangura sortzen dute hunkituak diren herritarrengan eta herriko kontseiluarengan. Izan ere, jabetza pribatua diren ibai-erreen mantentzea buruhauste handia da. Ur Poliziari baimena eskatzeko txosten oso konplexuak aurkeztu behar zaizkio, aitzinetik, eta txosten horiek ikerketa bulegoek baizik ez dituzte egiten ahal. Urrats administratibo horiek sinplifikatu beharko lirakeke etorkizunerako.

Klimaren berotzeak, zoritxarrez, erregularregi ekartzen ditu bat-bateko gertakari meteorologiko bortitzak, euri-erauntsi eta ekaitz bortitzekin, bero-handiak ahanzi gabe. Hori dela eta, gure ingurumena muturreko fenomeno horietara hobeki egokitzera entseatu behar dugu, eta gutako bakoitzak bere segurtasunaren eragile izan behar du.

Gisa berean, gero eta gehiago gertatzen den eta gero eta kezkagarriagoa den arazo bat aipatu diogu: xaharrak beren etxeetan laguntzea, pazienteen etxera joan nahi ez duten osasun profesionalen (medikuen, erizainen eta kinesiterapeuten) arazoarekin.

Diputatu jaunak gai horiek zinez gogoan ditu eta bere engaiamendu osoa segurtatu digu.

Joan den irailaren 16an, informazio-bilkura bat antolatu dugu Uztaritzeko jendarmeriarekin eta "Participation Citoyenne (Herritarren parte-hartzea)" dispositiboan parte hartu duten pertsona guzietan. Zehaztu behar da ematen zaion "Voisins vigilants (Auzokide zaindariak)" izena ez dela egokia, azken hori aplikazio komertziala baita. Parte hartzaileen emendatze argia ikusten da: oso berri ona da, guziek gure herrian sarea sendotuz lortuko baitugu gaizkileak uxatzea eta ohointzak murriztea.

Azkenik, garraioek ere kezkaten gaituzte, eta denek pairatzen ditugu eguneroko auto-metatzeak. Mugikortasunen Sindikatuak jakinarazi digu autobus-lineak laster berrantolatuko direla, eskaintzaren hobetzeko Euskal Elkargoaren lurralde osoan; zerbitzu-kontratuak 26 kontratutik 3 kontratura pasatu dira, eta horiei gehitu behar zaizkie eskola-garraioari lotu 4 kontratuak. Antolaketa berri hori martxan izanen da 2025eko urtarrilaren 6tik goiti.

Sindikatuak martxan jarri duen dispositibo berri horrek Basusarriri eraginen dio.

Alabaina, gaur egungo 52. linea desagertuko da eta Saratik jinen den linea berri batek (44.ak) ordezkatu du: herrigunea zeharkatuko du, Tram-Busarekin bat egiteko Castanche izeneko lekuan. Horretarako, Errekarte eta Lamigue auzoen artean bi geltoki berri egin beharko dira.

Linea berri horrek zerbitzatu ez dituen geltokien konpentsatzeko, Sindikatuak eskaeraren araberako garraioaren zerbitzua plantan ezarriko du. Horri esker, bidaiariak geltoki hurbilenean utziko dira, Biarritzeko geltokirako, Angeluko Bernain-erako edo Baionako Ospitalerako bidean (erreserba oren bat lehenago egin beharko da, berantetik).

Aldizkari honetan, aldaketa horiei buruzko txosten bat aurkituko duzu.

Segur izaten ahal zarete zuen interesak ahalik eta gehien defendatzeko, segurtasun beti handiagoa bermatzeko eta gure herri maite eta ederrean lasai bizitzeko aukera emateko dugun engaiamenduz.

Urte bukaerako besta biziki ederrak desiratzen dizkizuet denei eta 2025erako nire agiantzarik zintzoenak aurkezten.

Zintzoki,

Michel LAHORGUE

Mairie de Bassussarry



Tél : 05 59 43 07 96



www.bassussarry.fr
mairie@bassussarry.fr



48 Allée Bielle Nave
64200 Bassussarry



ETXEZ ETXE

Magazine municipal de Bassussarry

Service Communication de la ville de Bassussarry

48 Allée de Bielle-Nave - 64200 Bassussarry

Tel : 05 59 43 07 96

Directeur de la Publication

Michel LAHORGUE, Maire de Bassussarry

Coordination

Valérie RECART

Conception

Agence IZEECOM www.izeecom.com

Imprimé chez « Impressions » à Anglet

Crédit photos : Mairie de Bassussarry, Balloide, Catherine Marchand, GS Regards, Bruno BÉREAU.



3 Questions à



M. et Mme Mongon Propriétaires de Borda-Berria

1 Pourquoi avez-vous choisi la ferme de Borda-Berria ?

Pour des raisons personnelles, nous avons voulu venir au Pays Basque où plusieurs membres de notre famille étaient déjà installés. Après avoir visité de nombreuses demeures que nous trouvions trop modernes, nous avons été séduits par le charme de cette maison presque en ruine. C'est à la Toussaint 1982 que nous avons eu un véritable « coup de cœur » pour cette ferme. Elle avait encore du foin à l'étage, la toiture était en mauvais état et de nombreux travaux nous attendaient ! Elle était cependant remarquablement bien entretenue par ceux qui l'occupaient à cette époque. Nous l'avons achetée à la Marquise de Moratala, une femme passionnée par les chevaux et les chiens. Un chenil avait été installé sur la propriété, et les chiens étaient nourris par M. et Mme July. Leur fils Jean-Marc est même né dans cette maison. Cette ferme de Borda-Berria date de 1750 et possède deux éléments qui nous touchent particulièrement : son histoire et son chêne, arbre sacré de la région.

Ce chêne, bien qu'entièrement creux après avoir été frappé par la foudre à plusieurs reprises, reste toujours debout. Il représente pour nous l'âme de la maison et a largement contribué à notre décision de l'acquérir, malgré son état.

2 Comment avez-vous appris que Victor Iturria était né dans cette maison ?

Nous avons découvert la naissance de Victor Iturria grâce à notre voisine, Mme Labiste, qui nous a confié un jour : « Savez-vous qu'un « héros basque » est né le 22 octobre 1914 dans cette maison ? » Elle a mentionné qu'un livre à son sujet, écrit par Catherine Marchand, venait de sortir. C'est ainsi que nous avons appris que Victor Iturria était né dans une chambre de cette maison à Borda-Berria. Sa famille était originaire de Sare. Lorsque la seconde guerre mondiale a éclaté, il a rejoint le général de Gaulle à Londres, s'engageant dans le SAS (Special Air Service) dont la devise était : « QUI OSE GAGNE », devenant ainsi parachutiste. Il a été l'un des premiers à atterrir en France pour libérer le pays. C'était une belle et forte personnalité, issue d'une famille nombreuse et profondément attachée à ses racines. Nous avons approfondi nos connaissances sur son passé en rencontrant sa famille, toujours résidente à Sare. En octobre 2016, 102 ans après sa naissance, nous avons décidé d'installer une stèle taillée dans une pierre de la Rhune sur la façade principale de la maison. Cette stèle représente Victor tenant une grenade, symbolisée par une pelote basque (il était champion de pelote basque). Sur cette stèle, les 2 villages de Sare et de Bassussarry sont représentés par leur église.

Grâce à la précision et la puissance de son geste, il a réussi à neutraliser sept chars allemands en une seule journée. Sa carrière militaire, bien que courte, a été marquante. Il est décédé le 25 août 1944, le jour même où le général de Gaulle descendait les Champs-Élysées, depuis l'Arc de Triomphe, pour célébrer la Victoire. Sa vie a été fauchée trop rapidement.



3 En quoi est-ce important pour vous de participer aux journées du Patrimoine ?

Nous avons été très honorés quand la Mairie de Bassussarry nous a demandé de participer aux Journées du Patrimoine, qui ont eu lieu le 21 septembre. Borda-Berria est une maison ancienne pleine de charme, un véritable témoin du passé de notre village. Nos enfants et petits-enfants y sont profondément attachés et c'est avec une grande fierté que nous partageons son histoire avec ceux qui aiment les belles pierres et connaissent l'importance de préserver notre patrimoine. Nos voisins et amis artisans ont su préserver toute son authenticité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec son jardin fleuri et son fronton. Chaque détail raconte une histoire, et c'est toujours une joie pour nous de pouvoir la transmettre. Accueillir grands et petits, passionnés de culture et d'histoire, est une véritable fête pour nous. Nous sommes heureux d'annoncer que l'année prochaine, dans le cadre des prochaines Journées du Patrimoine, nous rouvrirons les portes de Borda-Berria pour offrir aux nouveaux visiteurs l'opportunité de découvrir ce lieu empreint d'histoire et partager avec eux, l'âme de notre maison et de notre village.





1 Zergatik hautatu duzue Borda-Berria etxaldea?

Arrazoi pertsonalengatik, Euskal Herrira etorri nahi izan dugu, gure familiako zenbait kide bertan bizi baitziren. Modernoegiak iruditzen zitzaizkigun egoitza asko bisitatu ondotik, kasik hondaturik zegoen etxe haren xarmak liluratu gintuen. 1982ko Omiassainduz, egiazko "bihotz ukaldi" bat izan genuen etxalde horrendako. Gainera belar idorra bazen oraindik, teilatua egoera txarrean zegoen eta lan anitz genituen egiteko! Hala ere, garai hartan bertan bizi zirenek oso ongi zaindua zuten. Moratalako markesari erosi genion, zeina zaldien eta txakurren zale amorratua baitzen. Etxaldean txakurtegi bat zegoen, eta txakurrak July jaunak eta andreak elikatzen zituzten. Haien semea, Jean-Marc, etxe horretan sortu zen. Borda-Berria izeneko etxalde hori 1750ekoa da eta bereziki hunkitzen gaituzten bi elementu baditu: haren historia eta haren haritza, eskualdeko zuhaitz sakratua. Haritz hori, aire-gaiztoak behin eta berriz jo ondotik, osoki hutsa bada ere, oraino zutik dago. Etxearen arima adierazten du, gure iduriko, eta neurri handi batean lagundu gaitu etxea erosteko erabakia hartzen, haren egoera horrelakoa izanik ere.

Borda-Berriaren

jabeak diren Mongoni jaun-andereei

2 Nola jakin zenuen Victor Iturria etxe hartan sortu zela?

Victor Iturriaren sortzearen berri izan genuen gure auzoa den Labiste andereari esker, zeinak behin erran baitzigun: "Ba ote dakizue" euskal heroi "bat sortu zela etxe honetan, 1914ko urriaren 22an?" Catherine Marchand-ek idatzi liburu bat argitaratu berria zela aipatu zigun. Horrela jakin dugu Victor Iturria Borda-Berriko gela batean sortu zela. Haren familia Sarakoa zen. Bigarren Mundu Gerra hasi zenean, De Gaulle jeneralarekin elkartu zen Londresen, eta SAS (Special Air Service) zerbitzuan sartu zen, "AUSARTZEN DENAK IRABAZTEN DU" lema zuen talde horretako paraxutista bilakatuz. Frantzia askatzeko bertan lurreratu zen lehenetarikoa izan zen. Nortasun eder eta sendoa zuen, haur anitzeko familia batean sortua zen eta bere erroei biziki atxikia. Haren iraganari buruzko gure jakintza sakondu dugu haren familia ezagutuz, beti Saran bizi baita. 2016ko urrian, Victor sortu eta 102 urtera, etxearen fatxada nagusian Larrungo harriz egin oroitarri bat ezartzea erabaki genuen. Oroitarri horrek Victor irudikatzen du, granada bat eskuan, euskal pilota batek sinbolizatua (pilotako txapelduna izan zen). Oroitarri horretan, Sarako eta Basusarriko herriak irudikatuak dira, beren elizen bitartez.

Bere jestuaren zehaztasunari eta indarrari esker, zazpi tanke alemaniar neutralizatzea lortu zuen, egun bakar batez. Bere karrera militarra, laburra izanik ere, nabarmena izan zen. 1944ko agorrilaren 25ean hil zen, De Gaulle jenerala, Garaipen Arkutik abiatuz, Garaipena ospatzeko, Eliseo Zelaien hiribidean zihoan egun berean. Victorren bizia fiteegi bukatu zen.



3 Zergatik garrantzitsua da zuentzat Ondarearen Egunetan parte hartzea?

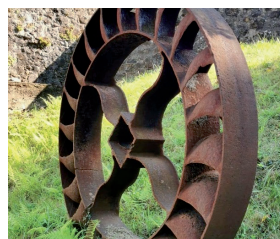
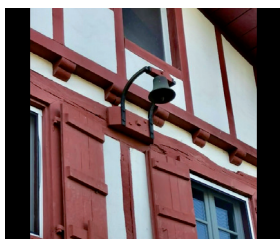
Biziki ohoratuak izan gara Basusarriko Herriko Etxeak eskatu zigunean irailaren 21ean iragaten diren Ondarearen Egunetan parte hartzeko. Borda-Berria xarma handiko etxe zaharra da, gure herriaren iraganaren funtsezko lekuko bat. Gure seme-alabak eta bilobak biziki atxikiak zaizkio, eta harrotasun handiz partekatzen dugu haren historia harri ederrak maite eta gure ondarea atxikitzearen garrantzia ezagutzen dutenekin. Gure auzo eta lagun artisauek etxearen benetakotasun osoa atxikitzen jakin dute, bai barnean, bai kanpoan, haren lorategi loretsuarekin eta haren frontoiarekin. Xehetasun bakoitzak istorio bat kontatzen du, eta guretzat beti pozgarria da hori transmititzea. Ongi etorri handi eta ttipiei, kultura eta historia zaleei, egiazko besta da guretzat. Atseginez jakinarazten dugu, heldu den urtean, Ondarearen Egunen kariatara, Borda-Berriaren ateak berriz irekiko ditugula, bisitari berriei historiaz bete den leku hori ezagutzeko aukera eskaintzeko eta haiekin gure etxearen eta herriaren arima partekatzeko.



JOURNÉE DU PATRIMOINE à Bassussarry

La Journée du Patrimoine à Bassussarry offre chaque année une occasion unique de découvrir des trésors cachés de l'histoire locale. Cette édition a particulièrement enchanté les visiteurs grâce à l'ouverture de plusieurs maisons emblématiques, révélant la richesse du patrimoine de la commune.

- **Le moulin de Chouroumillas** se distingue par son cadre enchanteur, où l'histoire se mêle à la nature environnante. Les visiteurs peuvent y apprécier la beauté des lieux tout en apprenant son fonctionnement ancien.
- **Le domaine de Castanche** animé par un propriétaire passionné qui partage avec enthousiasme les récits de sa famille et l'évolution du domaine à travers les siècles.
- **L'ancien relais de poste**, vestige d'un temps révolu, transporte les visiteurs dans l'histoire des voyageurs d'autrefois.
- **L'ancienne école**, avec sa cloche d'époque, éveille des souvenirs nostalgiques et suscite la curiosité de tous, fascinés par ce qu'était l'école autrefois.
- **La maison Bordaberria**, qui abrite des éléments de l'histoire militaire de Bassussarry, fait revivre les souvenirs de Victor Iturria, un militaire au parcours étonnant.
- Les visiteurs ont pu apprécier la présentation de **l'église Saint-Jean-Baptiste**, construite au XVII^e siècle, ses vitraux colorés et son retable, tout en écoutant des anecdotes sur son histoire et son rôle dans la vie locale.
- **Le château d'Urdains**, anciennement résidence de Dominique Joseph Garat, est un symbole du patrimoine historique de la région. Garat, homme politique et intellectuel du XVIII^e siècle, a joué un rôle clé lors de la Révolution française, promouvant des idées progressistes. Aujourd'hui, le château témoigne de son héritage et de la vie aristocratique de son époque.



Ces journées sont bien plus qu'une simple visite, elles sont un moment de partage et de convivialité, où propriétaires et visiteurs se rencontrent, échangent et tissent des liens. Les visites guidées enrichissent cette expérience, permettant à chacun de découvrir les multiples facettes de l'identité de Bassussarry. Un événement à ne pas manquer, véritable célébration du patrimoine et de la culture locale. À l'année prochaine !

UN ENROBÉ plus vertueux

L'entreprise qui a réalisé les travaux d'aménagement du chemin Harrieta en 2023 a proposé en remplacement d'un revêtement classique en enrobés à chaud, la mise en œuvre d'un enrobé type « froid » (gamme Easycold) à faible impact environnemental avec des spécificités majeures :



- Un abaissement des températures de fabrication de l'ordre de 100°C et donc une économie des ressources énergétiques ;
- Une diminution des ressources en matériaux granulaires de carrière par l'intégration d'agrégats d'enrobés recyclés dans la formule ;
- L'absence de dégagement de fumées pendant l'exécution des travaux réduisant ainsi la gêne aux riverains et personnels exécutants.

L'impact environnemental de ces techniques en comparaison à des techniques classiques en enrobés à chaud représente sur ce chantier :

- ▶ 25% de diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre et d'économie d'énergie
- ▶ 50% de préservation des ressources naturelles (granulats et bitume)
- ▶ Diminution de 4,50 tonnes d'émission de CO₂ correspondant à plus de 15000 km parcourus par un avion.



LA NOUVELLE VOIE VERTE Arcangues - Bassussarry

Dans le cadre du maillage du territoire, l'aménagement d'une voie verte le long de la RD3, du Bourg d'Arcangues jusqu'au jardin Penaud à Bassussarry est en cours de réalisation. Les travaux de cette liaison cyclable ont débuté au printemps 2024 pour la partie concernant la commune d'Arcangues et ont repris cet automne. Ils devraient s'achever en mars 2025.

Cette voie verte concerne les deux communes de Bassussarry et d'Arcangues. Une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage au profit de la commune d'Arcangues a été conclue entre les deux communes afin de coordonner les travaux. Pour la réalisation de ces travaux, plusieurs subventions ont été obtenues :

180 000 € de l'État
(appel à projet mobilités actives)

300 000 €
du Syndicat des Mobilités

241 000 € du département
des Pyrénées-Atlantiques.

Le reste à charge sera pour la commune de 85 000 €, calculé au prorata du linéaire créé.

La largeur de la future voie verte sera de 2,5 m et plusieurs plateaux seront aménagés afin de réduire la vitesse des véhicules sur cet axe.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise DUBOS, retenue à la suite de l'appel d'offres lancé par la commune d'Arcangues.

HERBE DE LA PAMPA, une invasive dans nos jardins, dangereuse pour la santé et l'environnement

Coupe des plumeaux tout au long de la période de floraison
Août à Octobre

Originaires d'Amérique du Sud et introduites en France au XVIII^{ème} siècle pour l'aménagement paysager, l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) a peu à peu envahi nos paysages. Encore très prisée pour ses qualités ornementales, elle représente pourtant une menace importante pour nos écosystèmes et notre santé.

En effet, cette grande graminée est une Espèce Exotique Envahissante pour sa capacité à coloniser les espaces naturels essentiels comme les zones humides, les prairies, voire les sous-bois. Elle s'observe aussi assez facilement en bord de route. En colonisant ces milieux, elle réduit la biodiversité, diminue la qualité fourragère et augmente les risques d'incendie tout en perturbant les paysages naturels.

Cette espèce a de grandes capacités de reproduction et de dispersion, chaque pied femelle adulte produit des millions de graines, qui peuvent être dispersées à des kilomètres par le vent. Les pieds mâles sont eux capables de produire des dizaines de millions de grains de pollen

particulièrement allergènes pour les allergiques aux graminées, de plus en plus nombreux dans la population (21% de la population). Le pollen de *Cortaderia* provoque des réactions allergiques, rallongeant ainsi dans nos régions la période saisonnière d'allergie aux graminées de 2 à 3 mois (Rodriguez et al., 2021). Une préoccupation sanitaire s'ajoute donc à celle de l'impact négatif qu'elle fait subir à la biodiversité autochtone.

Cette espèce fait dorénavant officiellement partie de la liste des Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EEE ou EVEE) du territoire métropolitain, cela signifie que la détention, la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de cette plante sont strictement interdites, conformément à l'arrêté du 02 mars 2023.

Face aux problèmes causés par cette espèce, une stratégie transnationale est à l'œuvre, dans laquelle chaque collectivité ou entreprise peut s'inscrire.

Si vous en possédez, arrachez-les si vous le pouvez ou coupez les inflorescences avant qu'elles ne répandent graines et pollen, et envoyez-les en déchetterie dans des sacs poubelle bien fermés.

Et aussi, sensibilisez autour de vous à la nécessité d'intervenir !

- 1** Couper les inflorescences pour stopper la pollinisation et la maturation des graines
- 2** Mettre les plumeaux coupés dans des sacs plastiques bien fermés
- 3** Contacter votre déchetterie locale pour connaître les modalités de gestion de cette invasive





TXIK TXAK 2025



À compter du 6 janvier 2025, la nouvelle ligne **44 SARE Lur Berri <> BAYONNE Place des Basques**, fonctionnera de la manière suivante :

✓ **Lundi à vendredi : 12 allers/retours**

✓ **Samedi : 3 allers/retours**

Cette ligne sera complétée par le **nouveau service de Transport à la Demande (TAD) TXIK TXAK**, qui s'adapte à vos besoins, où que vous soyez.

Le Transport à la Demande vous offre plus de flexibilité pour vos déplacements quotidiens.

Les avantages du TAD :

✓ **Sur mesure** : TXIK TXAK vient vous chercher à l'adresse de votre choix et vous dépose à une sélection d'arrêts (commerces, santé, correspondances bus, etc.).

✓ **+ de liberté** : réservez jusqu'à 1 heure avant votre départ, ou planifiez vos trajets jusqu'à 1 mois à l'avance.

✓ **Accessibilité pour tous** : tous les véhicules sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

✓ **Retour facilité** : réservez votre trajet retour comme pour l'aller, et TXIK TXAK vous ramène chez vous.

Horaires du TAD : du lundi au samedi de 7h30 à 19h30.

La ligne **44** continuera de desservir les arrêts suivants (repris à la ligne 52) sur la commune de Bassussarry :

- Lamigue / Errecartia
- Perriat
- Bassussarry Bourg

- Mendixka
- Lataste

Pour les scolaires, **il y aura deux lignes scolaires, les 138 et 148**, qui desserviront **l'ensemble des arrêts actuels de la ligne 52**, pour rejoindre les établissements scolaires de Bayonne. Il y aura 3 A/R sur les 2 lignes pour répondre au besoin scolaire.

- Distitsar
- Axeri-Mendi
- Xoko Tiki

- Rond-Point Le Redoute
- Parc de la Redoute
- Mendibista

✓ **L'abonnement souscrit en septembre 2024 reste valable sur l'ensemble du réseau TXIK TXAK toute l'année scolaire.**

44 SARE Lur Berri <> BAYONNE Place des Basques



Horaires du service :

Premier départ : 06h10

Dernier départ : 19h30



Fréquence de passage :

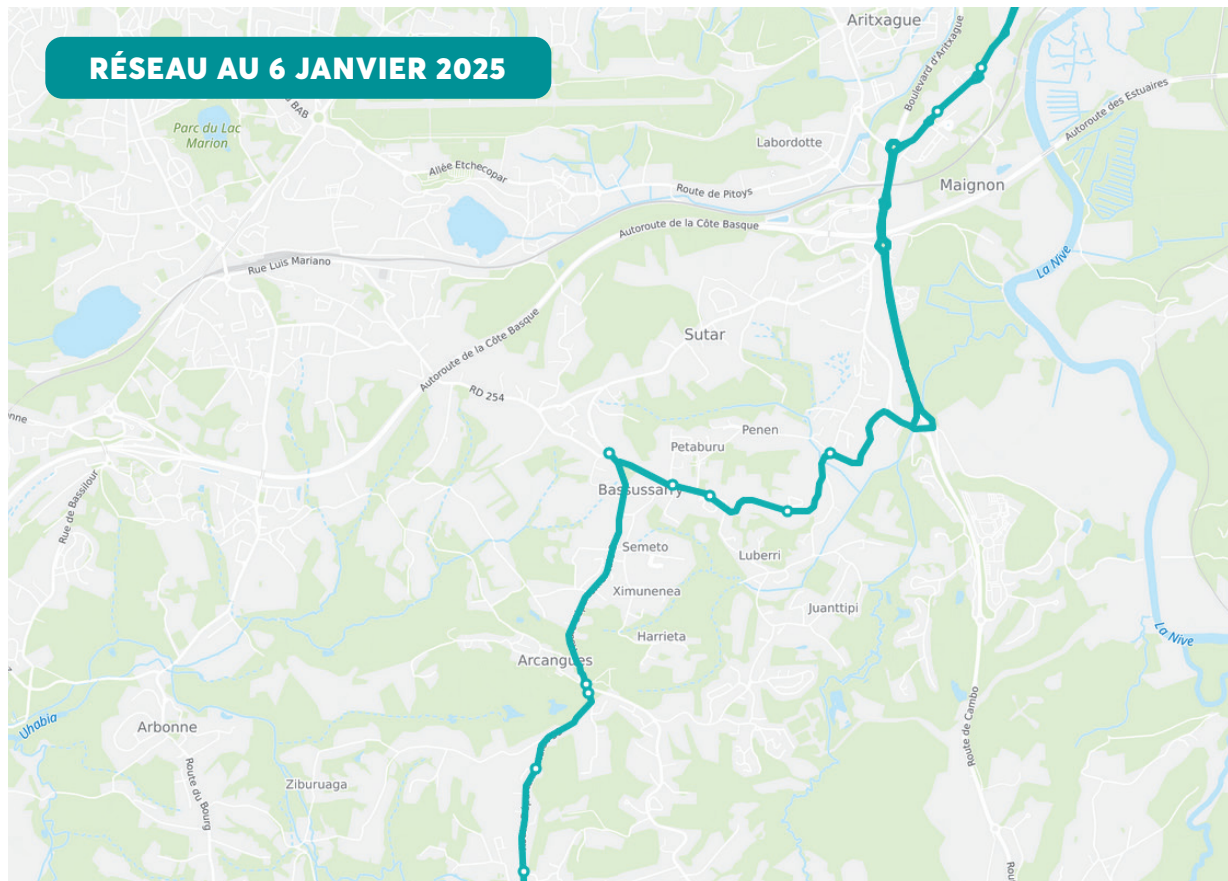
- Toutes les 60 minutes du lundi au vendredi.

- 3 allers retours le samedi.



Les points clés à retenir :

- ✓ **Nouvelle ligne directe vers Bayonne depuis Sare et Saint-Pée-sur-Nivelle.**
- ✓ Les centres-bourgs **d'Arcangues et de Bassussarry** sont desservis **toutes les heures du lundi au vendredi, toute l'année.**
- ✓ En été, prolongement de la ligne au **Col de Saint-Ignace pour accéder au site de la Rhune.**
- ✓ **Le lac de Saint-Pée-sur-Nivelle** est désormais accessible en direct depuis Bayonne toute l'année pour vos loisirs.



+ de proximité !

Grâce à un dispositif de communication appuyé pour faire connaître le nouveau réseau :



✓ Une agence mobile

Pour aller à la rencontre de tous les habitants, sur la place du bourg, le jeudi 19 décembre entre 13h et 17h30.

Recensement de la population



CETTE ANNÉE À BASSUSSARRY, l'enquête se déroulera du 16 janv. au 17 fév. 2025

Comment ça se passe ?

Début janvier 2025, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. À partir du 16 janvier, l'agent recenseur chargé de votre secteur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, car les codes de connexion liés à votre adresse y sont inscrits.

Gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Cependant si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés) et sur les logements, etc.



Claire



Fabrice



Géraldine



Laure



Laurence



Martine



Nathalie

L'équipe des agents recenseurs pour Bassussarry

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- 3 Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles.

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra également une notice spécifique à cette enquête.



Lettre d'information du public n°1
Novembre 2024

PLUi Littoral Labourd Ouest

La concertation est ouverte !

COMMENT PARTICIPER ?

3 moyens d'inscrire une observation :

- Registre papier disponible au Pôle et en Mairie (dans une boîte dédiée)
- Registre en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/5461/>
- Ecrire un courrier au Président de la CAPB

A savoir :

Il n'est pas nécessaire d'inscrire une contribution dans plusieurs registres.

Les contributions sont toutes analysées. La concertation se termine à l'arrêt du PLUi.

Des réunions publiques, forums citoyens ou événements seront ponctuellement organisés.

COMMENT S'INFORMER ?

Sur le site internet de la CAPB, la page relative à la procédure sera mise à jour en fonction de l'avancement du PLUi :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/>

LES PROCHAINES ETAPES

2024 (en cours) : Diagnostic du territoire

2025 : Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) par les élus

2027 : Arrêt du PLUi et bilan de la concertation + enquête publique

2028 : Approbation = le PLUi rentre en vigueur

**PAYS
Basque
EUSKAL
HERRIA**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
—
HIRIGUNE
ELKARGOA
—
COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION



[f](https://www.facebook.com/communautePB) [t](https://twitter.com/communautePB) @communautePB | [communaute-paysbasque.fr](https://www.communaute-paysbasque.fr)

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLU AVIS D'INFORMATION

Mise à disposition du public

Du lundi 16 décembre 2024 au jeudi 16 janvier 2025 inclus



Participation citoyenne

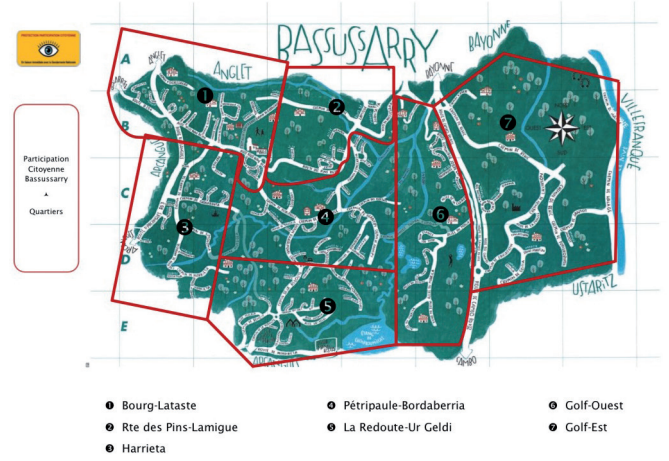
RENFORÇONS LA SÉCURITÉ sur notre commune avec la Participation citoyenne

Si vous souhaitez adhérer au dispositif « Participation citoyenne* », prenez contact avec la mairie pour intégrer le réseau des référents communaux (plusieurs référents possibles par quartier, nous publions dans ce numéro la carte des quartiers de votre commune). En tant que référent*, vous ferez l'objet d'un fichier prioritaire à la Gendarmerie, dès lors n'hésitez pas à vous faire connaître dans votre quartier.

Nous vous informons également qu'un groupe WHATSAPP « Participation citoyenne » a été créé suite à la dernière réunion d'informations du lundi 16 septembre 2024. La mairie vous mettra en relation avec la coordinatrice pour intégrer ce groupe.

*Ce dispositif permet le lien humain de proximité et favorise la solidarité ; le référent de quartier est donc un habitant soucieux de la vie et de la quiétude de son quartier, qui s'intéresse aux autres, qui souhaite conforter le lien social, lutter contre l'indifférence et qui fait preuve d'esprit d'entraide.

Dans tous les cas si vous êtes témoin d'une situation anormale, nous vous rappelons qu'en cas de doute et en priorité, il faut appeler le 17. Le Central de Pau dépêchera immédiatement la brigade la plus proche des lieux.



Numéros d'urgence :

15

Samu

112

Urgence Europe

18

Pompiers

114

par SMS ou www.urgence114.fr
Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

17

Police – Gendarmerie

Sécurité et écoute :

115

Accueil des sans-abris

31 14

Prévention suicide

36 24

SOS médecin

39 19

Violences conjugales

119

Allô enfance maltraitée

3977

Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap



DÉPARTS / ARRIVÉES

Une nouvelle directrice d'école est arrivée en remplacement de Christine ANDRÉ qui, après 22 années passées à Bassussarry, est partie exercer sur la commune voisine. Nous souhaitons bonne route à Christine ANDRÉ et la bienvenue à Nelly DUCOIN.

Le service Restauration a également fait l'objet d'un recrutement d'un chef cuisinier, Pascal MONTAIGNE qui vient remplacer David TRAORÉ qui s'occupait de la cantine depuis quelques années.

Nous leur souhaitons à tous les deux une pleine réussite dans leur activité.



Concessions cimetièrè

REPRISE DES CONCESSIONS à l'état d'abandon et des sépultures en terrain commun en cours et à venir

Dans un cadre paisible, le cimetièrè de Bassussarry fait face à un défi : le manque d'espace. Soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, la commune de Bassussarry lance deux procédures de régularisation.

- Une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon pour libérer des places, tout en respectant la mémoire des défunts,
- Une reprise des sépultures qui ne sont pas liées à un acte de concession. En effet, certaines familles ont fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetièrè. Elles relèvent donc du régime du terrain commun.

Nous devons dans un premier temps répertorier les tombes à l'état d'abandon et les sépultures qui ne sont pas régies par un acte de concession.

Nous préviendrons ensuite les familles concernées. Des affichettes sont placées sur les pierres tombales et un avis municipal a été publié dans un journal local.

La Mairie a identifié une quarantaine de tombes concernées. A ce jour, seul un petit nombre de familles s'est fait connaître auprès de la municipalité. L'objectif est d'échanger, d'expliquer la raison de la procédure, d'étudier les possibilités. Les familles auront alors une année pour prendre leur décision.

Le premier procès-verbal de constatation préalable a eu lieu le mardi 12 novembre 2024, en présence de Monsieur le Maire et des agents référents pour formaliser la procédure légale.

De la décision à l'exhumation de la sépulture, la reprise d'une tombe peut prendre jusqu'à deux ans. Passé ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures qui n'auront pas été régularisées par les familles.

Les vestiges des concessions rejoindront l'ossuaire communal. La municipalité disposera d'un ossuaire particulier pour proposer une nouvelle demeure aux défunts.

N'hésitez pas à revenir vers la mairie pour de plus amples renseignements.





La mesure entre en vigueur le 25 novembre

A compter du 25 novembre 2024, 24 communes du territoire sont soumises au principe d'encadrement des loyers. Les propriétaires devront respecter un loyer de référence fixé en fonction du type et de la localisation de leur logement.

C'est une demande de longue date des élus du territoire qui se concrétise enfin. Le décret ministériel du 23 octobre 2024 autorise l'encadrement des loyers au Pays Basque. « Cela nous permet d'agir contre les loyers excessifs et de contenir les hausses de loyers abusives pour préserver le pouvoir d'achat des ménages et leur faciliter l'accès au logement » a exposé Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, lors de la présentation du nouveau dispositif le 21 octobre dernier.

Une analyse fine du territoire

La mesure entrera en vigueur le 25 novembre sur 24 communes du Pays Basque, confrontées à de fortes tensions sur le marché de l'immobilier locatif : Ahetze, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriato, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre d'Irube, Urcuit, Ustaritz et Villefranque.

Concrètement, les propriétaires qui souhaitent mettre leur bien en location devront respecter un loyer de référence, fixé en fonction de plusieurs critères comme la localisation, le nombre de pièces, la typologie (maison/appartement), le type de location (meublé/non meublé) ou encore l'époque de construction. Ces prix ont été élaborés avec les professionnels du secteur et l'appui technique de l'AUDAP et de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement.

Une amende jusqu'à 15 000 €

La mesure concerne les logements mis ou remis en location, en renouvellement de bail ou en bail mobilité. En cas de non-respect de la réglementation, le bailleur pourra être mis en demeure par le préfet, sur signalement du locataire, de mettre le bail en conformité et rembourser au locataire les trop-perçus éventuels. À défaut, une amende d'un montant maximum de 5 000 € pour une personne physique et de 15 000 € pour une personne morale pourra être infligée.

Un simulateur pour calculer son loyer

La Communauté d'Agglomération Pays Basque met à disposition un simulateur en ligne pour connaître le tarif du loyer applicable à votre logement.

Consulter la page sur l'encadrement des loyers

Alokairuen arautzeari buruzko orrialdea kontsultatu

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/cadre-de-vie/lencadrement-des-loyers>

Neurria indarrean sartuko da azaroaren 25ean

2024ko azaroaren 25etik aitzina alokairuen arautzea indarrean sartuko da lurraldeko 24 herritan. Etxebizitzen jabeek erreferentziazko alokairu muga bat errespetatu beharko dute etxebizitzaren ezaugarrien eta kokapenaren arabera.

Lurraldeko hautetsien aspaldiko eskaera bat da, azkenean indarrean sartuko dena. 2024ko urriaren 23ko ministerio-erabakiak baimendu du Ipar Euskal Herriko alokairuen arautzea. « Neurri honek gehiegizko alokairuen kontra ekitea eta alokairuen emendatzea mugatzea ahalbidetuko digu familien erosahalmena mantentzeko eta etxebizitzarako sarbidea errazteko », azaldu zuen Jean-René Etchegaray Euskal Hirigune Elkargoko lehendakariak joan den urriaren 21ean dispositiboaren aurkeztu zuelarik.

Lurraldearen azterketa zorrotza

Neurria azaroaren 25ean sartuko da indarrean alokairuen merkatuan tentsio handia duten Ipar Euskal Herriko 24 herritan: Ahetze, Angelu, Arbona, Arrangoitze, Azkaine, Basusarri, Baiona, Biarritz, Bidarte, Biriato, Bokale, Donibane Lohizune, Getaria, Hendaia, Hiriburu, Jatsu, Larresoro, Lehuntze, Milafranga, Mugerre, Urruña, Urketa, Uztaritze eta Ziburu.

Konkretuki, bizitegi bat alokairuan ezarri nahi duten jabeek erreferentziazko alokairu prezio bat errespetatu beharko dute, hainbat irizpideren arabera finkatuko dena: kokapena, gela kopurua, mota (etxea/apartamendua), alokatze modua (mublatua edo ez) edota eraikitze urtea. Prezio horiek sektoreko profesionalekin eta AUDAP Atlantikoko eta Pirinioetako Hirigintza-agentziaren eta Bizitegiei buruzko informazio agentziaren laguntza teknikoarekin finkatu dira.

15 000 €-rainoko isun bat

Neurri hau bizitegi bat alokairuan ezartzean, berriz ezartzean, kontratua berritzean edo mugikortasun kontratu bat egitean sartzen da jokoan. Araudia ez bada errespetatzen, alokatzaileak seinatu ondotik prefetak jabea behar dezake kontratua egokitzea eta ukan dituen gehiegizko ordainketak itzultzea. Ez badu egiten, pertsona fisikoek 5 000 €-ko isuna ukan dezakete eta pertsona moralek 15 000 €-koa.

Alokairua kalkulatzeko tresna

Euskal Hirigune Elkargoak simulatzaile bat eskuragarri ezarri du linean bizitegi bakoitzari aplikatzen zaion alokairuaren zenbatekoa kalkulatzeko.



Non au harcèlement

LE 7 NOVEMBRE DERNIER, l'école primaire a pris part à la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire (Journée NAH)



Un événement essentiel pour sensibiliser élèves et familles à cette cause.

Cette journée a été marquée par une série d'actions dans les classes : discussions en classe, vidéos de sensibilisation et jeux de rôle ont permis aux enfants d'aborder des situations concrètes et de réfléchir ensemble aux solutions pour prévenir et combattre le harcèlement.

Un moment fort de la journée a été la réalisation d'une photo collective : les élèves, vêtus de bleu pour symboliser leur engagement contre le harcèlement, se sont rassemblés pour immortaliser cette action. Cette image, pleine de solidarité et de bienveillance, reflète l'esprit de cette mobilisation.

Au-delà de cette journée, des initiatives durables ont vu le jour, comme l'installation d'un "banc de l'amitié" dans la cour, la formation d'élèves médiateurs et des aménagements pour encourager le bien-être collectif. Ces mesures, associées à l'implication du périscolaire, témoignent de l'engagement continu de la communauté éducative pour faire de l'école un lieu bienveillant.

Un grand merci aux enseignants, parents, et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée. **Ensemble, faisons de l'école un espace où chaque enfant se sent respecté et épanoui.**



**Pour signaler une situation
de harcèlement :**

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



**Pour signaler une situation
de cyberharcèlement :**

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

CENTRE EUROPÉEN de prévention des risques d'inondation

Conscients de la multiplication des risques climatiques et impliqués dans la prévention et la lutte contre les inondations, les élus de la commune ont décidé d'adhérer en 2024 au CEPRI. Même si depuis quelques années cette compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, il n'en demeure pas moins que les élus sont mobilisés à réfléchir à ces risques et à être acteurs d'actions concrètes.

Aussi cette adhésion, vient conforter l'intérêt des élus à œuvrer constamment sur cette problématique.

Ainsi, vous trouverez ci-après la présentation du CEPRI dont l'Assemblée Générale s'est tenue dans le Sud-Ouest et dont les membres ont visité les 23 et 24 mai derniers, le quartier Errecartia puis le quartier de la Nive où ils ont été reçus au Centre équestre par Jean-Baptiste HALTY, élu à Bassussarry et élu titulaire au CEPRI.

CEPRI, qui sommes-nous ?

Le **CEPRI** (Centre Européen de Prévention et de Gestion des Risques d'Inondation) est une association créée en 2006, réunissant des élus et leurs techniciens de collectivités territoriales (communes, métropoles, intercommunalités, etc.) pour prévenir et gérer les risques d'inondation. L'association offre un appui technique, des formations et des outils pour aider les collectivités à réduire la vulnérabilité de leurs territoires face aux inondations (qu'elles soient dues aux débordements de cours d'eau, au ruissellement pluvial, à la remontée de nappes ou au recul du littoral).

Le CEPRI soutient la mise en œuvre de la directive européenne sur les inondations, accompagne les collectivités dans la gestion du risque et anime un réseau d'échanges de bonnes pratiques, notamment à travers les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Il intervient également au niveau national et européen pour promouvoir la prévention des risques d'inondation et faciliter la coopération entre les pays.

Trois missions

Le CEPRI (Centre Européen de Prévention et de Gestion des Risques d'Inondation) poursuit trois missions principales :

- 1. Accompagner :** Le CEPRI aide les collectivités à élaborer et mettre en œuvre des stratégies de prévention des inondations, en lien avec la transition écologique et le changement climatique. Il propose des formations, organise des échanges d'expériences, et soutient les initiatives locales. Il anime également des réseaux comme "PAPI" et "Tous concepteurs" pour favoriser le partage de bonnes pratiques.
- 2. Représenter :** Le CEPRI défend les intérêts des collectivités dans les débats nationaux et européens sur la gestion des risques d'inondation. Il participe aux consultations parlementaires, à la Commission Mixte Inondation, et soutient les associations nationales d'élus. À l'international, il partage les bonnes pratiques et les avancées européennes avec ses membres.
- 3. Outiller :** Le CEPRI développe des outils pédagogiques (guides, manuels, jeux) et renforce les compétences des professionnels via des formations. Il participe à des groupes de travail et collabore avec des partenaires institutionnels pour améliorer la politique de gestion des risques d'inondation. Il maintient un centre de ressources pour partager les bonnes pratiques au niveau national et international.

Le CEPRI dispose de comités d'élus, d'experts et de réseaux techniques pour faciliter les échanges entre acteurs et valoriser les bonnes pratiques. Créé en 2006, il s'appuie sur une longue expérience (préfiguration en 1995) pour promouvoir une gestion des risques respectueuse de l'environnement.

VISITE AU CENTRE ÉQUESTRE

Adaptation du bâti

Le 24 mai dernier, les membres du CEPRI ont été reçus par Michel Lahorgue et Yannick Bassier chez Jean-Baptiste HALTY, propriétaire du centre équestre de la Nive, érigé au cœur d'une zone historiquement inondable. Jean-Baptiste a grandi ici et a toujours connu des inondations.

La visite au **Centre Équestre** a permis de découvrir les stratégies mises en place pour gérer le risque d'inondation. Jean-Baptiste Halty a expliqué que son centre, bien que proche de La Nive, subit des inondations dues au ruissellement pluvial, et non au débordement de la Nive. Grâce à des repères et stations de mesure, il peut anticiper les inondations plusieurs heures à l'avance. Pour limiter les impacts, il a aménagé son centre de manière à élever les bâtiments essentiels, comme le manège couvert et une partie des box pour les chevaux, qui sont déplacés en hauteur lors des risques d'inondation. Les prés, souvent inondés, sont rapidement nettoyés après chaque crue. Le stock de foin est également déplacé vers des zones plus élevées pour éviter sa destruction.

Concernant son habitation, le premier niveau de vie se situe à l'étage, et le rez-de-chaussée est réservé aux garages, sans appareils électroménagers. Lors d'inondations, il déplace ses véhicules pour les protéger. Des repères de crues sont installés sur sa maison, et les installations électriques sont surélevées pour éviter tout contact avec l'eau. Malgré l'impact des inondations, il considère que, avec les bonnes précautions, vivre avec ce risque est tout à fait acceptable.



Ensuite, **Caroline Huveteau** (Directrice cours d'eau et bassins versants à la CAPB) et **Vincent Castillon** (animateur du PAPI) ont présenté un modèle du **bassin versant de La Nive** pour illustrer les risques d'inondation dans la région. Ce modèle, utilisant une bâche au sol et des panneaux modulables, permet de visualiser les zones inondables et les impacts des crues passées sur les 55 communes du bassin versant. La région présente des caractéristiques variées, avec des zones montagneuses à l'amont et des zones plus plates à l'aval, ce qui engendre des problématiques différentes, notamment l'érosion des sols agricoles. Le bassin versant compte plus de 1 200 km de cours d'eau et touche plus de 3 500 habitants, dont une large partie dans les zones inondables autour de Saint-Jean-Pied-de-Port, cumulant plus de 1500 personnes en zone inondable.

Cette présentation vise à sensibiliser la population sur la variabilité des crues, montrant que chaque crue de référence peut avoir un impact différent selon les territoires.



Retour en images

LA MATINÉE DES MOBILITÉS : ça roule à Bassussarry !

La commune a organisé le 14 juin dernier des animations sur le thème du vélo et des mobilités.

Des ateliers « Savoir rouler à vélo » ont été organisés pour l'école élémentaire, en présence d'un animateur de l'USEP 64 (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré). Les enfants ont pu apprendre à rouler avec leur propre vélo à travers un circuit organisé sur le fronton.

Pendant ce temps, sur la place du bourg, plusieurs stands étaient présents, dont une équipe du réseau de transports TXIK TXAK.

Il était possible également :

- d'essayer un vélo électrique prêté par la CAPB,
- de s'initier à l'entretien et à la réparation de son vélo avec l'association Txirrind'Ola,
- de consulter sur le stand de la commune, le bilan du programme MOBY avec la présentation des actions et des projets futurs en faveur de la mobilité.



3^{ème} ÉDITION du marché gourmand



C'est toujours avec une grande impatience que les locaux et les vacanciers de passage attendent le marché gourmand du mois d'août sur le fronton. Cette édition fut encore une belle réussite : les producteurs ont régalé les familles. La junior association Ado'rizons, en charge de la buvette avec des parents bénévoles pour récolter des fonds pour leur voyage solidaire au Sénégal, était ravie de sa participation. Tout ceci au son des chansons du groupe Patcha mama qu'on ne présente plus ...Vivement la prochaine édition !

RENCONTRE AVEC Peio DUFAU

Le jeudi 29 août, Monsieur Peio DUFAU, notre nouveau député, est venu en mairie se présenter et faire connaissance avec l'équipe municipale qui a pu échanger pendant plus d'une heure sur ses différentes préoccupations (cf Edito du Maire).



LA SEMAINE BLEUE

« Bouger ensemble pour entretenir la flamme », tel était le slogan retenu cette année pour la Semaine bleue visant à promouvoir une image positive du vieillissement, à valoriser la place des seniors dans la société et surtout à maintenir les liens intergénérationnels.

Ces objectifs ont été atteints sur Bassussarry avec une belle participation des seniors et des enfants du Centre de loisirs.

Diverses activités ont été proposées. Le parcours d'orientation intergénérationnel et la flash mob ont été un véritable succès !

Félicitations et un grand merci à tous les intervenants : le Centre de loisirs, Orekatua (pôle ressources de l'Ehpad Egoa) et le Local jeunes, pour l'organisation des différentes animations sans oublier la restauration scolaire qui a régalié grands et petits de croques en bouche, à l'issue du parcours d'orientation en binôme (un jeune/un senior), le mercredi 2 octobre 2024.



Retour en images

LA BIEZ BAT MUSIQUE FÊTE SES 35 ANS

Cette année, la Biez Bat musique a fêté ses 35 ans. Elle en a vu défiler des générations d'enfants trop heureux de s'initier à un instrument en restant au village ! Aujourd'hui, l'école de musique est devenue une antenne de Musikas qui regroupe toutes les écoles de musique du territoire. Le bureau actuel de l'association a profité de cet anniversaire pour réunir et honorer les anciens présidents et présidentes depuis sa création.

C'est donc le vendredi 28 juin que s'est déroulée la soirée qui a démarré par un concert remarquable à l'église, de l'ensemble musical et de la chorale mixte.

Tout le monde s'est ensuite réuni sur la place pour écouter le chœur d'hommes, des airs de la banda et des morceaux de triki. Puis c'est le duo Max & Marie qui a pris le relais, tout ceci dans une ambiance festive et bon enfant. Vous l'avez compris ce soir-là, c'était la Fête de la musique !



REPAS DES AÎNÉS le 24 août 2024

Nous avons annoncé dans le bulletin municipal de l'hiver dernier que le traditionnel repas des aînés du mois de janvier n'aurait pas lieu mais serait organisé plutôt le jeudi des fêtes de Bassussarry. Eh bien nous avons été entendus, car ce sont une centaine de nos anciens qui se sont retrouvés vers 13 heures le jeudi 24 août sous le préau paroissial. La belle météo et la bonne humeur générale ont fait de cette 1ère édition une vraie réussite !

Tout le monde était heureux de se retrouver autour d'un délicieux menu concocté par Antxon Amilibia et servi par des élus de l'équipe municipale. Tout ceci dans une ambiance chaleureuse et festive, accompagnée par le groupe de musiciens du village, Kanta gurekin.

Les discussions allaient bon train et les plus motivés ont même dansé ! Vous l'aurez compris, cet événement sera reconduit en 2025 et nous espérons de tout cœur que vous serez encore plus nombreux pour fêter ce repas des aînés.



SOIRÉE MOULES-FRITES



Le vendredi 26 juillet, une grande soirée moules-frites a été organisée sur le fronton par la Biez Bat Ikastola. Voilà bien un plat qui met tout le monde d'accord et ce sont toutes les générations qui se sont retrouvées pour une longue soirée de juillet à déguster les délicieuses moules-frites de l'ikastola. Promis, l'année prochaine il y en aura encore plus !

ARIMEN GAUA

C'est maintenant traditionnel, la Biez Bat Ikastola organise le 31 octobre, Arimen Gauda (« La nuit des âmes »). Cette fête ne cherche pas à reproduire la fête Halloween importée des États-Unis, mais souhaite plutôt rassembler parents et enfants autour de la langue, de la culture et de l'âme basques.

Pour les enfants, il s'agit d'abord de se déguiser puis d'exorciser leurs peurs en les jetant dans un brasero. Mais avant il avait fallu préparer pour le concours du jour la plus belle ou la plus terrifiante citrouille illuminée... difficile de départager, toutes étaient très réussies !

ARIMEN GAUEKO IRUDIAK

Orain ohitura bilakatua da: Biez Bat Ikastolak Arimen Gauda antolatzen du urriaren 31n. Besta horrek ez du Estatu Batuetatik jina den Halloween besta kopiatu nahi, baina guraso eta haurrak bildu nahi ditu euskal hizkuntza, kultura eta arimaren inguruan.

Haurrek, lehenik, mozorrotu behar zuten, eta gero beren beldurrak uxatu, sutegi batera botaz, baina, lehenik, eguneko lehiaketarako, argitutako kuia ederrena edo beldurgarriena prestatu behar zuten... zaila zen irabazlea hautatzea, denak oso ongi eginak baitziren!



Commémoration du 11 novembre

AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

À l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, les enseignants et élèves du cycle 3 de l'école de Bassussarry ont cette année rendu hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale, notamment à travers l'histoire de la famille Delage du village de Bassussarry, propriétaire du Domaine de Castanche. Grâce aux écrits recueillis par Monsieur François Jourdan, descendant de cette famille, les élèves ont pu transmettre le témoignage de la guerre.

Les élèves lisent deux extraits marquants de la famille Delage :

Notes de Jean Delage - Premières lignes à Verdun

Le 12 Juin 1916

Simultanément, dans la creute où dort le personnel du PC toutes les lumières se sont allumées et on s'habille en hâte. Devant nous une violente canonnade fait rage et le crépitement des mitrailleuses des lignes parvient jusqu'à nous. Puis les obus Boches commencent à tomber devant l'entrée et tout aux alentours. Une violente odeur de gaz se répand et oblige immédiatement certains à se masquer. Je me contente d'éternuer et de pleurer : par instants je mets le masque pour respirer un peu d'air purifiée. Je vérifie les lignes en faisant des appels à la magnéto : toutes les lignes sont coupées : angoissante situation : notre infanterie ne communique plus à nous : un téléphoniste arrive en courant au PC venant de la 2eme brigade et remporte courageusement l'ordre de tirer. Puis à l'aube, 3h du matin, je donne l'ordre de réparer la ligne d'infanterie : il fait mauvais dehors car ça tombe et une hésitation se produit, il faut donner l'exemple et j'attrape le maréchal des logis Gouillet par le bras : en route ! Le lieutenant Moneau veut y aller à ma place : ce n'est pas la sienne. Nous partons tous les 2 baissant le dos car les éclats passent sans discontinuer : le spectacle est effrayant : l'horizon est en feu et les nuages de gaz flottent. J'ai mon masque en position d'attente. [...] Le gaz me donne mal à la tête mais j'espère que ce sera passager. Nous continuons à plat-ventre dans le blé, nous arrivons à la Scierie puis au Decauville. Là nous ne pouvons aller plus loin, ce serait nous suicider car un violent barrage nous sépare du canal train terminus ; les éclats sifflent et tapent dans les rails : je donne l'ordre de rentrer : nous rentrons en patrouille par le PC du commandant Dharminat ; les obus tombent beaucoup moins, mais hélas la ligne n'est pas réparée !

Berthe à Marc (son fils et le frère de Jean)

Le 18 janvier 1917

Arrivée à Vadelaincourt Hôpital 12 Section Postale 215

Cher petit Marc,

Dieu sait quand tu recevras cette lettre! [...] J'étais très angoissée et ne savais pas si, oui ou non, j'allais partir. Je suis partie finalement, grâce à Mr Brisse, d'une part, grâce à un autre camarade de promotion de papa, le lieutenant commandant de Houvre, chef de la gare de St Dizier. Bref nous avons eu tous les papiers qu'il fallait, toutes les facilités qu'on pouvait souhaiter et nous sommes arrivés papa et moi le mardi matin vers 10h et demie dans cet hôpital situé tout près du front. Nous avons trouvé ton pauvre frère en bien piteux état. Pendant 48h, les médecins ont été sérieusement inquiets. Ils deviennent, peu à peu, rassurants. Papa, qui ne peut s'éterniser ici, songeait à s'en aller ce soir. Le médecin chef lui conseille d'attendre encore 24h. Quant à moi je resterai davantage : je voudrais pouvoir m'en aller tranquille mais je ne le serais pas. Pauvre Jean ! On le martyrise de toutes les manières : injections intraveineuses, sous cutanées, pansements douloureux, abcès de fixation dans lesquels il a fallu utiliser le bistouri etc.... Mais il faut reconnaître qu'il est admirablement soigné, entouré de médecins et de chirurgiens excellents. Il est dans un hôpital d'évacuation où l'on ne garde que les grands blessés. On les y conserve, en général, aussi peu que possible, mais j'entrevois que ton frère y restera quelques temps. Du reste le chirurgien qui l'a opéré et qui continue à le traiter, ne le laissera pas partir avant que la fièvre ait cédé et que la blessure ait commencé à cicatriser. Et nous n'en sommes pas encore là. Ton père et moi nous passons nos matins et nos après-midis autour du lit de ton frère, dans cette salle d'hôpital où sont soignés des officiers et des aspirants. Que de misères, que de douleurs nous voyons ! Et le pays alentour ! Comme cela sent la guerre ! Et le canon de Verdun qui tonne ! Vraiment je ne pourrai de ma vie oublier les jours passés ici. Figure-toi un petit village qui en temps de paix, avait 100 habitants (Bassussarry en a 300) : tu imagines les pauvres ressources que l'on peut y trouver ! Papa et moi nous logeons dans une chambre de ferme assez semblable aux fermes de Goitia, et nous nous nourrissons de pommes bouillies et de conserves. Mais c'est la guerre et cela nous importe peu face à l'évènement qui nous a amenés ici.

[...] Au revoir, cher petit Marc, papa et moi



Ces lectures sont un hommage poignant aux soldats qui ont sacrifié leur vie pendant la Première Guerre mondiale, mais elles prennent également une dimension particulière pour nous, habitants de Bassussarry. Jean Delage, ce jeune soldat, était l'un des nôtres, originaire de notre village. Il est émouvant et bouleversant de retrouver ses écrits, de pouvoir entendre sa voix à travers ses notes de guerre et la lettre de sa mère. Ces témoignages, qui nous parviennent à travers les générations, nous rappellent non seulement l'horreur des combats, mais aussi l'importance de préserver la mémoire de ceux qui ont combattu pour notre pays. Ce lien personnel avec l'histoire de notre village rend cet hommage encore plus profond, nous invitant à ne jamais oublier les sacrifices faits pour la paix et à transmettre cette mémoire aux générations futures.



Agenda 2024 / 2025

13 & 14 DÉCEMBRE 2024 :

Animations Olentzero & Noël

Du 16 DÉCEMBRE 2024 au 16 JANVIER 2025 :

Mise à disposition du public

de la modification simplifiée du PLU

Du 16 au 31 DÉCEMBRE 2024 :

Distribution des chocolats

aux seniors en mairie

19 DÉCEMBRE 2024 :

Agence mobile TXIK TXAK

dans votre commune entre 13h et 17h30

Du 16 JANVIER au 17 FÉVRIER 2025 :

Recensement à Bassussarry

JANVIER 2025 :

PanneauPocket va + loin, bientôt **PanneauPocket + 1 application** = 2 usages disponibles pour s'adapter à tous vos besoins de communication

22 FÉVRIER 2025 :

Ihauteriak carnaval basque sur la place du bourg

1^{er} AVRIL 2025 : Obligation de la vignette

CRIT'AIR sur les véhicules, à acheter sur le site

www.certificat-air.gouv.fr

06 AVRIL 2025 :

Spectacle musical Philippe ALBOR pour les enfants et leurs familles organisé par l'APE et ouvert à tous

24 AVRIL 2025 :

Don de sang Maison pour Tous de 15h30 à 19h



État Civil



ADIEU MADAME DALIA...

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de Madame Dalia, le 23 octobre, à l'âge de 94 ans.

Avec son époux, ils ont été des figures incontournables de l'enseignement à Bassussarry, ayant marqué de nombreux élèves par leur passion et leur dévouement.

Malgré le passage des années, Madame Dalia a toujours gardé une affection vive pour le village. Elle revenait fréquemment, accompagnée de sa fidèle amie Madame Casabianca, pour se plonger dans les livres de la bibliothèque. Sa présence chaleureuse et son engagement envers l'éducation continueront d'inspirer les générations futures. Son héritage vivra à travers les souvenirs des élèves que le couple a guidés.

La municipalité renouvelle son soutien à ses enfants Françoise, Michel et Mirentxu.



MARIAGES



TARAULT Jocelyne et TOMEI Marc le 10 mai 2024

HALARY Benoit et NEBOUT Laurie le 22 juin 2024

BROOKBANK Nicolas et TASTET Alice le 20 juillet 2024

BULAMBO Jessica et HENIN Gilles-Antoine le 25 juillet 2024

DE HARO Laura et ETCHETO Ludovic le 10 août 2024

BOISSELIER Julien et TROISGROS Charlotte le 21 août 2024

PARTAIX Charlotte et SORHAITS Gaël le 31 août 2024

CONSTANTIN Arnaud et ESCONJAURÉGUY Laëtitia le 28 sept. 2024

GUERIN Gabriel et FAURY Céline le 28 septembre 2024

LABAT Sylvie et FERRANDIS Jean-Marc le 16 novembre 2024

NAISSANCES



COSTA Elie née le 29 juin 2024

PEYRELONGUE Juliette née le 04 juillet 2024

ETCHEVERRY Gabi né le 08 juillet 2024

ABBASOV Romain né le 15 juillet 2024

DUHAË Annalia née le 03 août 2024

BRAZEILLES Jules né le 15 août 2024

LETIERME ANTONIO DE OLIVEIRA Isabella née le 27 août 2024

COUDEU Arthur né le 03 septembre 2024

GILLE Victoria née le 05 septembre 2024

DUTILLIEU BORDAS Théa née le 14 septembre 2024

LEPAGE CARMONA Océa née le 23 septembre 2024

ESCOFFIER Romane née le 02 novembre 2024

DÉCÈS



DUPUY Vincent le 28 juin 2023 à 62 ans

PILLON Jean-Jacques le 13 avril 2024 à 91 ans

DEZÈS Bernardin le 20 juin 2024 à 81 ans

SOURSAIS Lucie le 29 juin 2024 à 87 ans

VO VAN Guy le 12 juillet 2024 à 90 ans

DISSARD Alain le 11 août 2024 à 77 ans

PEREZ Charles le 05 octobre 2024 à 90 ans

KAPIN Misha le 15 octobre 2024 à 80 ans

TOUBAS Alain le 24 octobre 2024 à 77 ans

DEL GALDO Emilio le 31 octobre 2024 à 81 ans

DOSPITAL René le 07 novembre 2024 à 92 ans

CHAPELET Geneviève le 16 novembre 2024 à 84 ans

Bonnes Fêtes Eguberri On



ABENDUAREN 13 ET 14 DÉCEMBRE

BASSUSSARRY

★ Place du Bourg - Repli sous le préau paroissial en cas de mauvais temps - Burgoko plazan, euria balitz apezaren aterpean ★

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024 - 2024KO ABENDUAREN 13A OSTIRALA

18H00 Biez Bat dantza taldearen ikusgarria
Spectacle du groupe de danse basque Biez Bat

18H30 Pontx pailazoraen ikusgarria
Spectacle du clown basque Pontx

19H15 Olentzero, Maridomingi, Joaldunen eta Su Eskuketarien desfilea
Défilé de Olentzero, Maridomingi, des Joaldunak et Jongleurs de feu

19H30 Talo ta xingar gauldia Biez Bat Ikastola rekin
Soirée Talo ta xingar avec l'Ikastola Biez Bat

Gauldi animatua eta jateko eta edateko lekuan bertan
Soirée animée et restauration sur place

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024 - 2024KO ABENDUAREN 14A LARUNBATA

16H30 Goûter offert par l'APE

17H00 Démonstration de hip-hop avec EuskalBreak Bass
Hip-hop erakustaldia euskal EuskalBreak Bass taldearekin

17H30 Spectacle avec le clown Bigoudi
Bigoudi pailazoaren ikusgarria

18H30 Visite du Père Noël, de ses lutins et des jongleurs de feu
Bizar xuri, bere iratxoek eta su eskuketariak bisita

19H00 Soirée de Noël avec l'APE - Crèche GOXOAN - ADORIZONS
Avec la participation de la banda Biez Bat - Biez Bat bandak alaiturik

Soirée animée et restauration sur place
Jateko eta edateko lekuan berean